

3 1 È M E É D I T I O N

2 JOURS DE COURSE-CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE - LA SEYNE-SUR-MER

COUPE DES LYONS 2017

LES 4 NOV.
ET 5 NOV.





QUELQUES MOTS...

ORGANISATEURS

*C'est devenu une tradition ! Le premier week-end de novembre, le **YACHT CLUB DU RHÔNE** organise la **COUPE** des LYONS. Ce sera donc la 31^{ème} édition, pour les fidèles mais aussi les nouveaux participants rhônalpins, méditerranéens ou d'autres mers qui comme*

► **Olivier Monté**
Président du Yacht Club du Rhône,
Franck Bercegeay
et toute l'équipe du comité d'organisation de la Coupe des Lyons

*chaque année découvrent et ont plaisir à revenir ensuite ! Pour cette année, c'est avec la **Société Nautique de la Petite Mer**, que les aspects logistiques à terre comme sur mer sont co-organisés. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau partenaire qui saura sans nul doute assurer avec nous le succès de ces quelques jours !*

*L'équipe toujours dévouée et professionnelle de La ville de La Seyne-sur-Mer nous accueille pour la 11^{ème} année. Elle met en œuvre tous les moyens pour recevoir l'ensemble des voiliers dans la darse navale et offrir le meilleur confort possible aux participants comme aux organisateurs. La **COUPE DES LYONS** s'inscrit dans les calendriers de la **Fédération Française de Voile**, des ligues **Auvergne-Rhône-Alpes** et **Provence-Alpes Côte d'Azur**.*

Le Vendredi 3 novembre octobre en fin de journée de 18 à 20h, les premières inscriptions pourront être enregistrées, ainsi que le samedi entre 9h et 11h. Pour des raisons logistiques, les inscriptions seront limitées à 50 bateaux. Dès le samedi après midi jusqu'au dimanche après midi ces 2 jours seront mis à profit pour effectuer un maximum de manches. Selon l'usage le petit déjeuner sera proposés aux équipages les samedi et dimanche matin, le samedi soir un diner est offert aux participants.

*Nous vous attendons tous avec plaisir pour cette 31^{ème} **COUPE DES LYONS 2017**.*

PARTENAIRES

LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER est «365 jours sur mer» comme aime à le rappeler l'un de ses labels en forme de voile. Elle a la passion, le virus de la mer, du nautisme. C'est aussi la Ville aux douze ports et aux 25 kilomètres d'un littoral majestueux. La Seyne accueille et soutient très régulièrement de grands rassemblements nautiques, notamment les épreuves de course qui sont de formidables

► **Marc Vuillemot**,
Maire de La Seyne-sur-Mer,
Vice Président de Toulon Provence Méditerranée

vecteurs de promotion touristique, économique et sportive.

Pour sa 31^e édition, la Coupe des Lyons pourrait souffler les 11 bougies de son accueil en mer seynoise. 11 ans que cet événement nautique majeur connaît le plan d'eau méditerranéen comme sa poche.

L'équipe municipale, les services techniques, associés à la Société nautique de la Petite Mer, très attachés à l'accueil de ce type d'événements font, chaque fois tout leur possible pour améliorer le confort des équipages.

Cette compétition, reconnue par son ambiance conviviale sur l'eau comme à terre, fait concourir des

équipes aguerries et des amateurs venus d'horizons différents et de tous les coins de France. Avec nos équipages locaux, tous se mesurent sur ce morceau de la Grande Bleue abrité dans la rade de Toulon.

Je ne peux que souhaiter la bienvenue et bon vent à tous les régatiers amateurs et pros mais tous passionnés et une belle réussite pour cette 31^e édition de la Coupe des Lyons.

LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA PETITE MER (SNPM)

est honorée d'avoir été sollicitée pour participer à l'organisation de cette manifestation et de permettre ainsi au Yacht Club du Rhône de pérenniser la Coupe des Lyons à La Seyne sur Mer et sur le beau plan d'eau de la rade Toulonnaise.

► **Yvons Legras**,
Président de la Société Nautique de la petite Mer

Nous ferons tout pour que les trois jours de cette compétition conviviale qui réunit les régatiers d'Auvergne Rhône-Alpes et de notre région soit comme chaque année une réussite sportive et humaine, sur l'eau comme sur terre.

Bonne régates et bon week-end à tous.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

VENREDI 3 NOVEMBRE

Confirmation des inscriptions
de 18 à 20h
Entraînements libres

SAMEDI 4 NOVEMBRE

• DE 8H À 9H30 •

Accueil café, suite
et fin des inscriptions à 11h

• 13H •

Signal d'avertissement de la première
journée de régates

• 19H •

Mot d'accueil et cocktail de bienvenue
offert par la Mairie
de la Seyne-sur-Mer

• 20H30 •

Dîner offert par
le YACHT CLUB DU RHÔNE

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

• DE 8H À 9H •

Petit déjeuner sur l'esplanade

• 9H •

Briefing sur l'esplanade

• 10H •

Signal d'avertissement de la seconde
journée de régates

• 16H •

Proclamation des résultats, remise des
prix, cocktail de clôture offert par la
Mairie de la Seyne-sur-Mer

DÉCEMBRE

Remise de Coupes à Lyon
(date définie ultérieurement)

RÈGLES DE COURSE

LES BATEAUX DE SÉRIE B, C, D, E, F ET R (AVEC UN RATING SELON LE GUIDE OSIRIS SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 9) SONT ACCEPTÉS. CHAQUE BATEAU DEVRA ÊTRE ÉQUIPÉ D'UNE VHF ET D'UN MOTEUR INBOARD.

CLASSEMENT

Le classement sera établi selon l'annexe A des RCV (système de points à minima). Le nombre de courses pour que la régata soit validée est de 1. Le classement général sera effectué sur la totalité des courses, à l'exclusion de la moins favorable si 4 courses au moins ont été validées.

À SAVOIR

Un certificat Osiris du bateau devra être présenté par le skipper au moment de l'inscription. Il exprime le handicap net de votre bateau. C'est le contrat qui vous lie à l'ensemble des autres concurrents.

Les demandes de certificats sont accessibles sur le site de la FFV (elles sont valables 5 ans) : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/formulaires.aspx>

À défaut, vous pouvez vous reporter à la liste nationale : http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C13/C13_BS.aspx

En cas d'absence de certificat de jauge Osiris au plus tard au jour de l'inscription, le jury se réserve le droit de refuser d'éventuelles réclamations de courses qui selon son jugement lui sembleraient difficilement justifiables.

Règles de courses définitives dans les Instructions de course.

LISTE D'ÉQUIPAGE

Deux personnes adultes minimum doivent être à bord des bateaux pour participer aux régates. Il est rappelé que tous les membres de l'équipage doivent posséder une licence annuelle ou temporaire accompagnée d'un certificat médical autorisant la pratique de la voile. Toute modification de la liste d'équipage déclarée lors de l'inscription doit être remise par écrit au Comité de Course avant chaque départ.

RÈGLES APPLICABLES

Les règles de course ISAF 2017/2020.

Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.

Les règles de jauge du guide Osiris H106 -2015. Le présent avis de course et les instructions de course fédérales.

PROGRAMME

4 courses sont programmées : les parcours seront de type côtier ou en baie. 3 courses au maximum pourront être courues par jour.

INSCRIPTION ET PARTICIPATION

BATEAU ET SKIPPER

Tarif : 75 euros

Les inscriptions seront confirmées après inscription en ligne et suivant l'ordre de réception du règlement des 75 euros par chèque.

(Inscription du bateau et participation aux frais pour le skipper).

ÉQUIPIER

Tarif : 29 euros

Correspondant à la participation aux frais d'organisation et de logistique de la Coupe des Lyons, incluant petits déjeuners, apéritifs, dîner du 4 novembre et la remise de coupes à Lyon début décembre.

ACCUEIL DES BATEAUX

Les bateaux pourront stationner dans la darse navale à partir du vendredi 2 novembre au mercredi 6 au matin.

ADMISSION

Certificat médical d'aptitude à la voile OBLIGATOIRE demandé à l'inscription, sauf pour les détenteurs de licences compétition et dont le certificat médical est en cours de validité.

Les licences FFV pourront être prises lors de l'inscription. Elles sont obligatoires pour tous les concurrents.

RÈGLEMENT

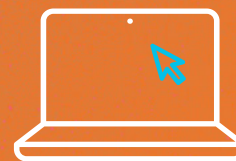
Merci d'adresser votre chèque de 75 euros avant le 10 octobre à l'adresse suivante :

Yacht Club du Rhône
Inscription Coupe des Lyons
12, rue Jacques Brel
69650 St Germain au Mont d'Or

Programme
et inscription
en ligne sur

www.ycr-lyon.com

 [#CoupeDLyons](https://twitter.com/CoupeDLyons)



CONTACTS

YACHT CLUB DU RHÔNE

www.ycr-lyon.com
yachtclub.durhone@orange.fr

Olivier Monté
06 85 93 91 91

Franck Bercegeay
06 79 71 36 33